

## QUARTIER LA FOURCHY

### Rue des Pommerets

Relevé d'une tranchée ouverte  
pour la pose du chauffage à distance  
(3-5 septembre 2019)



*Marie-Paule Guex*

Novembre 2020

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Fiche signalétique</b>	<b>1</b>
<b>Résumé</b>	<b>1</b>
<b>1. Circonstances de l'intervention</b>	<b>2</b>
<b>2. Contexte archéologique</b>	<b>3</b>
<b>3. Les découvertes de 2019</b>	<b>3</b>
3.1 Le contexte topographique	4
3.2 Le contexte sédimentaire	4
3.3 Les premières occupations observées dans la tranchée	5
3.4 Les bâtiments en maçonnerie	8
3.5 Démolition du quartier	10
3.6 Les aménagements modernes	10
3.7 Le mobilier	11
<b>4. Conclusion</b>	<b>11</b>
<b>Relevés</b>	
Relevé 1	13
Relevé 2	15
<b>Annexes</b>	
Liste des unités de terrain	19
Liste du mobilier	22
Tableau chronostratigraphique	23

## FICHE SIGNALÉTIQUE

<b>Commune :</b>	Riddes VS, district de Martigny
<b>Chantier :</b>	Quartier La Fourchy, Rue des Pommerets
<b>Sigle :</b>	RFC20
<b>Coordonnées :</b>	CNS1305, 2'583'125 / 1'113'128. Altitude : 480 m.
<b>Projet :</b>	Pose de conduites de chauffage à distance
<b>Maître d'ouvrage :</b>	SEIC Teledis
<b>Exécution des travaux :</b>	MPM SA / RWB Valais SA
<b>Longueur des tranchées :</b>	47 m.
<b>Surface explorée :</b>	2 x 47 m, profondeur 1,20 – 1,50 m.
<b>Date de l'intervention :</b>	3 au 5 septembre 2019, 2 - 3 personnes
<b>Coordination :</b>	SBMA. Archéologie cantonale (Sylvain Ozainne)
<b>Mandataire :</b>	Bureau TERA Sàrl, Sion (O. Paccolat)
<b>Equipe de fouille :</b>	1 archéologue (Marie-Paule Guex), 1 à 2 fouilleurs spécialisés, 1 technicien / dessinateur.
<b>Elaboration rapport :</b>	Marie-Paule Guex
<b>Topographie :</b>	Marianne de Morsier Moret, sur la base de points SBMA
<b>Dessins/infographie :</b>	Marianne de Morsier Moret, Carole Meylan
<b>Contexte archéologique :</b>	Habitat. Zone funéraire.
<b>Datation :</b>	Moyen Âge, Moderne.
<b>Crédits des illustrations :</b>	Sauf mention contraire, Bureau TERA sàrl, Sion

## RÉSUMÉ

Les travaux de pose d'un nouveau chauffage à distance ont nécessité le creusement d'une tranchée depuis le côté oriental de la « nouvelle » église jusqu'à la façade nord de l'« ancienne » église.

Des vestiges maçonnés ont été mis au jour à l'ouest de la cure. Une cave semi-enterrée a été repérée, associée à des murs appartenant à des bâtiments mitoyens. Il s'agit vraisemblablement des restes d'un quartier d'habitation établi à proximité de l'église.

Dans les environs proches de l'« ancienne » église, la tranchée a été pratiquée dans un secteur de cimetière très dense, contenant essentiellement des tombes en fosse sans aménagement particulier, orientées tête à l'ouest. Une tombe a été repérée et fouillée au fond de la tranchée, à environ 12 m au nord du chevet de l'église. Elle marque la limite nord de la zone de cimetière.

Les analyses au radiocarbone datent cette tombe de la fin de l'époque carolingienne ou du début de l'époque romane. Le groupe de bâtiments aurait quant à lui existé au milieu du 2<sup>e</sup> millénaire, mais les dates de constructions restent indéterminées.

## 1. CIRCONSTANCES DE L'INTERVENTION

Pour la pose d'une conduite de chauffage à distance, une tranchée (tranchée 1) a été ouverte entre le flanc est de l'église moderne et le flanc nord-ouest de l'ancienne église de St-Laurent. D'orientation générale nord-sud et d'une profondeur moyenne comprise entre 1,20 m et 1,40 m, la tranchée n'est pas absolument rectiligne ; elle présente des coudes afin de traverser perpendiculairement la rue des Pommerets (**Fig. 1**). Au voisinage de l'ancienne église, elle opère un virage brusque à angle droit vers le sud-ouest afin de longer la façade de l'édifice à une distance d'1 m sur une longueur de 12 m (tranchée 2). Au total, la tranchée a une longueur de 47 m (**Relevé 1**). La tranchée 1 a été ouverte sous la surveillance du SBMA<sup>1</sup>. Etant donné la quantité de vestiges qu'elle renferme, un mandat a été confié au bureau TERA pour leur relevé. Les deux profils de la tranchée 1 ont été documentés. Seul le profil oriental est représenté dans ce rapport (**Relevé 2**), car il comprend toutes les informations observées lors de cette intervention. L'extrémité nord de la tranchée, ne comprenant que des dépôts naturels et un gros remblai à base de tout-venant probablement contemporain de la construction de l'église moderne, n'a pas fait l'objet d'une représentation graphique dans le présent rapport. Quant à l'extrémité sud-est de la tranchée, elle n'a pas pu être bien documentée en raison de la présence de plaques en fonte permettant le passage des véhicules. La perte d'informations est toutefois relativisée par les perturbations des couches archéologiques lors de la pose des équipements urbains modernes en cet endroit (égout, eau potable, téléphone, etc...).

Le long de la façade de l'église, le creusement de la tranchée 2 a été surveillé par les collaborateurs du bureau TERA. En raison de la présence de très nombreuses tombes à cet endroit, connues grâce aux observations du SBMA à l'extrémité sud-est de la tranchée 1, le choix a été fait de ne pas les documenter, mais de surveiller l'apparition de structures pouvant être associées à l'une ou l'autre des églises antérieures<sup>2</sup>. Finalement, hormis les tombes, aucune structure construite n'est apparue lors de cette excavation (**Fig. 2**).

Le présent rapport comprend un plan de vestiges et le profil nord-est de la tranchée, sur lequel quelques structures présentes dans la profil sud-ouest ont été projetées. En fin de volume, un tableau chronostratigraphique illustre la succession des découvertes.



**Fig. 1** – Riddes, Fourchy. Partie sud-est de la tranchée 1. Vue du nord-ouest.



**Fig. 2** – Riddes, Fourchy. Tranchée 2 le long de l'église, vue du nord-est. Le terrain, de la « terre de cimetière », est le même sur toute la profondeur de l'excavation. Aucune structure n'y a été découverte.

<sup>1</sup> L'ancienne section de l'archéologie cantonale au sein du Service des bâtiments, monuments et archéologie (SBMA) est devenu dès 2020 l'Office cantonal d'archéologie (OCA) au sein du Service de la culture. Sur place : Sylvain Ozainne.

<sup>2</sup> Voir paragraphe suivant.



## 2. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE

En 2004, la rénovation de l'ancienne église St-Laurent, construite au tout début du 18<sup>e</sup> siècle, avait donné lieu à une exploration du sous-sol de la nef et l'analyse partielle des parois en élévation<sup>3</sup>. En 1997, les façades avaient été rénovées. Des informations concernant principalement le clocher avaient été réunies par Patrick Elsig dans un rapport déposé alors auprès des Monuments Historiques<sup>4</sup>. Les vestiges de deux églises antérieures ont été mis au jour lors de l'intervention de 2004, ainsi qu'une demi-douzaine de tombes non datées. Un fragment de mortier romain avait également été recueilli dans le fond de l'une des tombes.

La plus ancienne des deux églises antérieures, de petite taille (14 x 6,70 m), a été rapprochée par Alessandra Antonini de la typologie des petites églises rurales construites lors de l'époque romane, entre le 10<sup>e</sup> et la première moitié du 12<sup>e</sup> siècle, d'autant plus que la première mention

écrite de la paroisse de Riddes date de 1153, impliquant naturellement l'existence d'une église à cette époque<sup>5</sup>. Mais Iso Müller supposait que l'église pouvait remonter au tournant du deuxième millénaire en raison du choix du vocable de Saint-Laurent, dont une deuxième vague du culte avait cours peu après 955<sup>6</sup>.

Deux des six tombes ont été retrouvées dans le périmètre de la petite église antérieure, les quatre autres proviennent d'un secteur extérieur à l'édifice, à l'est du chevet. Elles sont implantées peu profondément, directement sous la chape en béton, mais sur plusieurs niveaux et se recourent. Le terrain encaissant est constitué de « terre à cimetière » riche en ossements humains épars. A. Antonini les avait attribuées à un cimetière s'étendant au nord avant la construction de l'église actuelle (début 18<sup>e</sup> siècle).

## 3. LES DÉCOUVERTES DE 2019

Plusieurs horizons archéologiques ont été mis en évidence dans cette tranchée, s'échelonnant au cours du 2<sup>e</sup> millénaire. Le premier horizon observé, un cimetière associé à l'église retrouvée dans le sous-sol de l'église baroque actuelle pourrait se rapporter à la fin du 1<sup>er</sup> millénaire. Les premiers horizons sont entrecoupés de dépôts naturels.

Horizons anthropiques	Vestiges	Datation
Religieux et funéraire	Eglise et cimetière	dès le 10 <sup>e</sup> - 11 <sup>e</sup> siècle
Occupation ponctuelle	Petit foyer en fosse	Indéterminé. Postérieur au 11 <sup>e</sup> siècle, antérieur au début du 14 <sup>e</sup> siècle
Quartier résidentiel	Trois bâtiments (1, 2, 3), dont une cave, sont construits successivement au nord de l'église et ont coexisté tous ensemble.	Le bâtiment 2 existe autour du 16 <sup>e</sup> siècle
Arasement du quartier	Remblais à base de démolition et remblais limoneux nivellent le quartier.	17 <sup>e</sup> - 19 <sup>e</sup> siècle?
Paysage actuel	Remblais de chaille, équipements urbains et de voirie.	20 <sup>e</sup> siècle

Tableau des horizons anthropiques rencontrés dans la tranchée de Riddes.

<sup>3</sup> A. Antonini, J.-C. Moret, *Riddes. Ancienne église de Saint-Laurent. Interventions archéologiques à l'occasion des travaux de transformations de l'église, juin-août 2004*. Février 2005.

<sup>4</sup> P. Elsig, *Riddes. Ancienne église paroissiale Saint-Laurent. Premier constat archéologique (façades extérieures et clocher)*, juillet-août 1997. Rapport manuscrit déposé auprès des Monuments Historiques, aujourd'hui Section du Patrimoine bâti.

<sup>5</sup> Il s'agit d'un acte d'*attribution* de plusieurs paroisses, dont celle de Riddes, à l'Abbaye de St-Martin d'Ainay (à Lyon), ce qui suppose que la paroisse de Riddes existait déjà depuis quelques temps. François-Olivier Dubuis, Antoine Lugon, « Les premiers siècles d'un diocèse alpin : Recherches, acquis et questions sur l'évêché du Valais », *Vallesia* 50 1995, pp. 1 - 196.

<sup>6</sup> P. Iso Müller, « Zur entstehung des Pfarrei im Wallis », *Vallesia* 22 1967, pp. 5 - 69.

### 3.1 LE CONTEXTE TOPOGRAPHIQUE

L'agglomération de Riddes est établie sur le cône de déjection de la Fare, qui draine le profond vallon séparant Iséables et la Tzoumaz. Le quartier de la Fourchy se trouve sur le flanc ouest du cône, tandis que la Fare est endiguée actuellement sur le flanc oriental (**Fig. 3**).

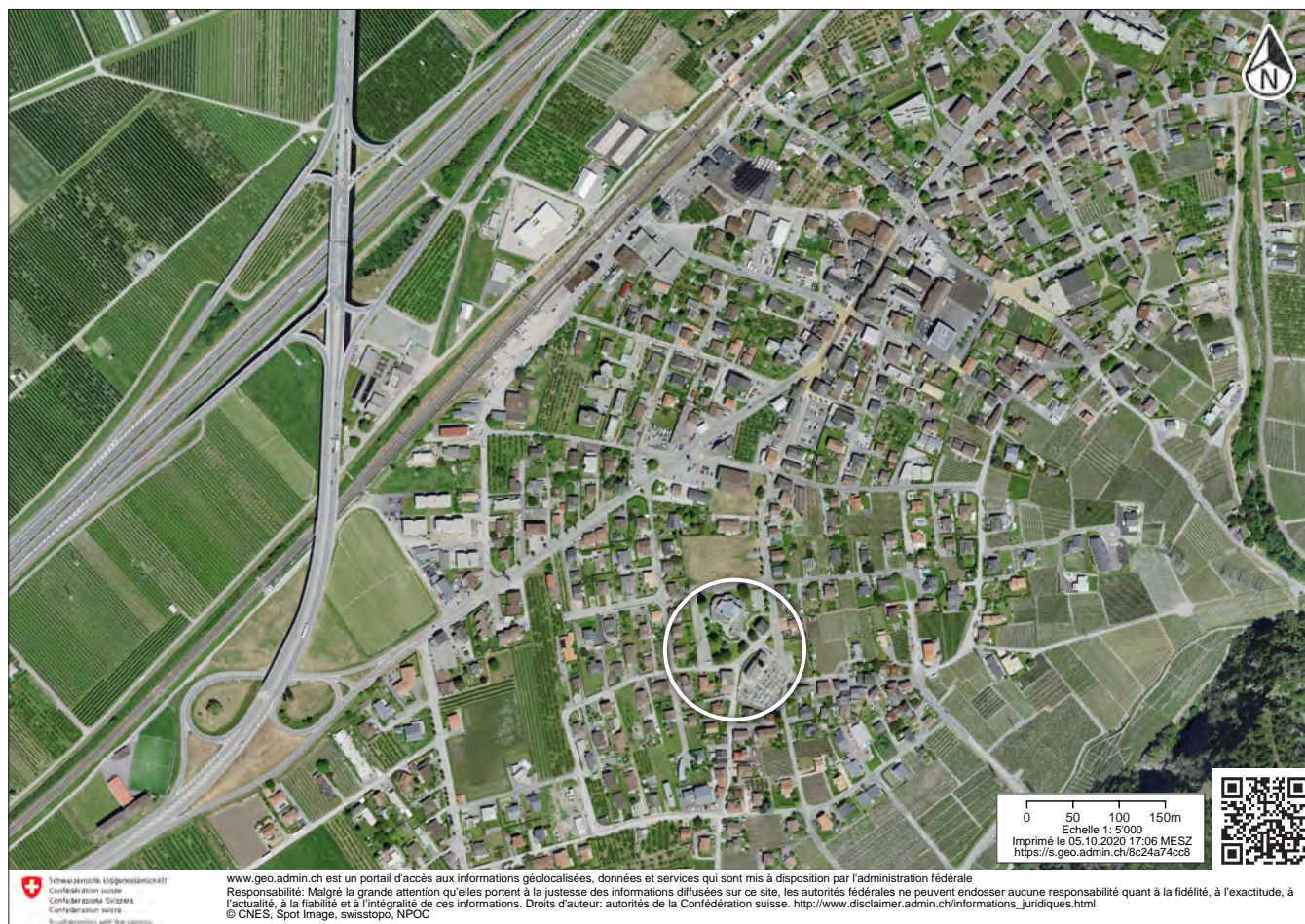
Contrairement au standard des vieux villages, l'église actuelle baroque St-Laurent n'est pas établie au milieu de bâtiments anciens formant le noyau du vieux village. Seul le bâtiment de la Cure, au nord de l'église, appartient à une époque antérieure<sup>7</sup>. Les maisons environnantes sont toutes modernes, à l'exception de la grange située au croisement de la rue de la Fourchy et de la rue des Pommerets, au sud de l'église, qui affiche un aspect désuet. La recherche de représentations graphiques anciennes du quartier de la Fourchy ne faisant pas partie du présent mandat, seules les découvertes archéologiques indiquent que l'église n'était pas construite au milieu de nulle part, mais regroupait autour d'elles plusieurs bâtisses, attestées du côté nord-ouest dans la tranchée de 2019.

### 3.2 LE CONTEXTE SÉDIMENTAIRE

Le terrain naturel sur lequel les vestiges documentés en 2019 sont implantés est composé uniquement des dépôts torrentiels du cône de déjection. Ce sont des alluvions grossières dues à des phénomènes importants de laves torrentielles (UT4,15, 24).

Il semble que les vestiges les plus anciens retrouvés en 2019 sont implantés dans un terrain (UT4,15, 24) où la sédimentation était encore très active peu de temps auparavant. Ils ont d'ailleurs été recouverts de colluvions fines (UT25, 28, 29) attestant les derniers pics d'activité. Ces dépôts forment la quasi-totalité des profils de la tranchée à son extrémité nord ; ils affleurent 0,40 m sous le niveau de marche actuel (**Fig. 4 et 5**). Un tessin de céramique retrouvé au sein de ces dépôts, datant du début du 14<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>, atteste une activité récente.

Ces phénomènes sédimentaires recouvrent peut-être des vestiges anciens, mais les travaux de 2019 n'ont pas atteint une profondeur suffisante pour vérifier cette hypothèse. Ils sont cependant assez importants pour



**Fig. 3** – Riddes, Fourchy. Vue aérienne du cône de Riddes. Les deux églises de Saint-Laurent sont construites sur le flanc ouest du cône (cercle blanc). ©Swisstopo

<sup>7</sup> La maison de la Cure a été rénovée en 2020, mais aucune analyse archéologique des élévations n'a été effectuée. L'aspect des façades et la distribution des fenêtres permettent de supposer une datation assez ancienne.

<sup>8</sup> Voir chap. 3.7.





**Fig. 4** – Riddes, Fourchy. Partie nord de la tranchée 1, vue du sud. A l'extrémité nord, le terrain est entièrement constitué de remblais stériles récents (A), probablement rapportés lors de la construction de l'église moderne. Au nord des vestiges maçonnés (M1, M2, M3) visibles au premier plan, le terrain est en grande partie composé de sédiment issu de dépôts torrentiels (B).

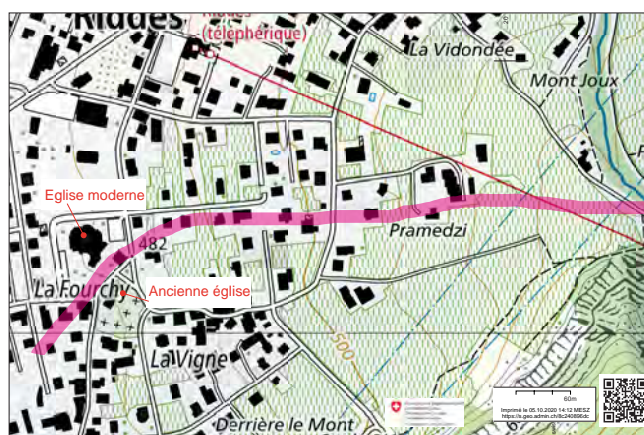


**Fig. 5** – Riddes, Fourchy. Extrémité nord de la tranchée, profil ouest, vue du nord-est. Les dépôts torrentiels (UT38, 39, 40, 42, 43, 44) apparaissent à peu de profondeur sous le niveau de circulation actuel et constituent la plus grande partie du profil. Au fond, le mur M37 récent.

signifier une interruption brutale d'une occupation éventuelle antérieure à ces dépôts. Comme pour confirmer la fin progressive de phénomènes de sédimentation active, des dépôts torrentiels de faible amplitude couvrent

chacun des deux premiers horizons anthropiques repérés dans la tranchée.

Les courbes de niveau d'une carte topographique de Riddes dessinent un très léger vallon descendant le long du flanc ouest du cône, et coïncide avec l'emplacement de la maison de la Cure (**Fig. 6**). Ce vallon est peut-être un ancien lit du torrent. Cette morphologie pourrait expliquer pourquoi le terrain naturel affleure à peu de profondeur sous le niveau d'utilisation actuel aux environs de l'ancienne église et à l'extrémité nord de la tranchée. Elle a peut-être également influé sur le choix de l'endroit où installer une cave (voir *infra* 3.4.1) : dans le creux fossile du lit du torrent.



**Fig. 6** – Riddes, Fourchy. Extrait de la carte topographique de Riddes. La ligne rose souligne le tracé du « creux » marqué par les courbes de niveau. Ce léger vallon pourrait résulter d'un ancien lit de la Fare. ©Swisstopo

### 3.3 LES PREMIÈRES OCCUPATIONS OBSERVÉES DANS LA TRANCHÉE (HORIZON 1)

#### 3.3.1 Un cimetière dès le 10<sup>e</sup> siècle ?

La découverte la plus ancienne est une tombe en pleine terre (UT46 / T1) retrouvée au fond de la tranchée lors du creusement (**Relevé 1**). Il s'agit d'une fosse en pleine terre, de 0,40 – 0,50 m de largeur, sans aménagement particulier (fond, entourage, couvercle). Elle est visible dans le profil oriental de la tranchée : elle est conservée sur une profondeur de 0,40 m. Son apparition se situe 1 m sous la chaussée actuelle. Elle se trouve à 12 m au nord-ouest de la façade de l'église actuelle, soit à 17 m du chevet absidal de l'église la plus ancienne repérée.

Les ossements retrouvés au fond de la fosse, en connexion quoiqu'un peu déplacés, sont ceux d'un adulte. Le corps est orienté sud-ouest / nord-est, soit, perpendiculaire à la tranchée (**Fig. 7**). Le crâne a disparu, probablement lors du creusement de la tranchée, tandis que les jambes sont restées prises sous le profil de la tranchée. L'un des os a été soumis à une analyse au radiocarbone et a livré une





**Fig. 7** – Riddes, Fourchy. Tombe T1 découverte au fond de la tranchée à une distance de 12 m de l'église baroque. Vue du nord-ouest.

date entre 900 et 1030 après J.-C.<sup>9</sup>. Le niveau de marche utilisé au moment de l'inhumation de cette tombe n'est pas conservé. Mais selon la profondeur standard des inhumations, entre 0,40 et 0,60 m, ce sol devait se situer non loin du sommet observé de la fosse, soit 1 m plus bas que le niveau de marche actuel. Cette altitude s'accorde parfaitement avec les résultats de la fouille de 2004 : le niveau de marche intérieur de la première église se situe lui aussi 1 m plus bas que le niveau de marche (extérieur) actuel.

Cette concordance d'altitude et de datation permet d'associer la première église et la tombe T1. La distance de cette dernière par rapport à l'édifice indique peut-être que le cimetière de cette époque était de dimensions importantes.

Une autre tombe (UT48 / T2) a été localisée au sud-est de la première, à 8 m de l'église baroque. Seule son extrémité sud-ouest est visible dans le profil oriental de la tranchée, entre l'égout collecteur et la conduite d'eau potable au 20<sup>e</sup> siècle. Les limites de la fosse ne sont pas



**Fig. 8** – Riddes, Fourchy. Profil nord-est de la tranchée, à l'occasion du retrait momentané des plaques en fonte. La tombe T2, prise entre deux conduites modernes se distingue essentiellement par l'apparition du sommet du crâne (flèche). Vue du nord-ouest.

visibles dans le sédiment encaissant similaire au remplissage de la fosse (**Fig. 8**).

Une éventuelle troisième fosse est située à mi-distance des deux précédentes. Elle se manifeste par la présence d'un os long dépassant du profil. Dans l'impossibilité de déterminer les limites d'une fosse dans ce sédiment ainsi que d'autres ossements en connexion anatomique, cette tombe reste hypothétique.

A l'extrémité de la tranchée 1, près de sa jonction avec la tranchée 2, le terrain est uniforme sur toute la hauteur de l'excavation (**Fig. 2**). Il est composé de silts très compacts, homogènes, brun foncé, avec des graviers et de rares pierres de moins de 0,20 m et d'un grand nombre d'ossements humains épars (UT47). Lors du creusement de la tranchée 2, des groupes d'ossements en connexion ont été partiellement observés. Le nettoyage des profils a révélé qu'ils apparaissaient sur deux niveaux distincts : l'un à 0,60 m de profondeur environ, l'autre aux environs du fond de la tranchée (1,20 m). Leur orientation n'a pas pu être déterminée : certains étaient disposés tête au sud-ouest ; mais la proximité de la façade de l'église justifierait un positionnement perpendiculaire à celle-ci. La relation chronologique de cette façade et des tombes n'a pas pu être déterminée parce qu'un drain a été anciennement installé au pied du mur sur toute sa longueur, oblitérant cette relation. Aucun aménagement de fosse sépulcrale n'a été repéré dans les profils, hormis des restes de bois qui pourraient être ceux de cercueils. Cette partie excavée du cimetière est utilisée de nos jours comme allée. L'aménagement de celle-ci a

<sup>9</sup> Poz 119255 : 1045 +/- 30 BP (calibr. OxCal: v4.2.3 Bronk Ramsey (2013); 900 - 1030 AD (95,4% prob.); IntCal13 atmospheric curve (Reimer et al 2013).



vraisemblablement présidé l'abandon des inhumations au pied de la façade. Mais le secteur bordant le côté ouest de la tranchée est toujours utilisé<sup>10</sup>. Il est donc légitime de supposer que des tombes couvrant tout le 2<sup>e</sup> millénaire se trouvent dans ce secteur.

Il semble toutefois que le cimetière s'est déplacé vers le sud-est, ou s'est regroupé autour de l'église, car la tombe T1 est la plus éloignée de l'église, isolée et rapidement couverte d'alluvions torrentielles. Les tombes sont de plus en plus nombreuses dans les environs toujours plus proches de l'église. A cet endroit, le terrain naturel encaissant, constamment creusé et recreusé pour y ensevelir des tombes, se transforme peu à peu en « terre de cimetière ». La transition n'a pas pu être précisément observée en raison de la présence de nombreuses perturbations modernes à cet endroit.

### 3.3.2 La reprise de la sédimentation à l'origine de l'abandon de la frange nord-ouest du cimetière

Le sommet de la tombe T1 est scellée par deux couches de silts brun-vert homogènes (UT25 et UT28) (**Relevé 2**). Ces dépôts naturels de faible épaisseur sont issus de ruissellements ou de la formation de poches dans la surface du terrain. Ils résultent probablement d'une activité torrentielle à proximité, comme la crue d'un torrent ou une lave torrentielle. Ils ont peut-être engendré le déplacement du cimetière mentionné précédemment : aucune autre tombe n'a été implantée dans cette zone au-dessus de ce sédiment. Ces alluvions fines n'ont pas été repérées au-dessus des deux autres hypothétiques fosses sépulcrales ; celles-ci peuvent être postérieures. Toutefois, elles ne semblent pas implantées dans un terrain remué de type « terre à cimetière », mais plutôt dans des sédiments alluvionnaires stériles et elles ne semblent pas recoupées ni surmontées par d'autres tombes. Elles font probablement partie elles aussi du cimetière primitif. Par la suite, les sépultures sont aménagées plus proche de l'église, ainsi probablement qu'au sud et à l'ouest de l'édifice, à l'instar du cimetière actuel. Les alluvions couvrant la tombe T1 attestent le degré d'activité encore intense de cette partie du cône de déjection et la nécessité de se prémunir de ces phénomènes en établissant le cimetière dans une zone moins menacée.

Au-dessus des silts, un niveau contenant des éléments plus grossiers (UT29) atteste un regain d'activité torrentielle ou un rapprochement de celle-ci. Un dernier dépôt de sédiments fins (UT30) semble l'ultime apport de l'épisode sédimentaire.

Quant à l'église, aucun argument n'atteste sa destruction suite à cette activité naturelle ou sa pérennité.

#### Un foyer

A l'aplomb de la tombe T1, et prise entre deux dépôts sédimentaires, la cuvette d'un foyer (UT27) d'une largeur de 0,70 m est visible en coupe. Son fond est ourlé de terrain rubéfié (**Fig. 9**). Elle est remplie de silts mêlés de gros nodules de charbon de bois et de cendres rosâtres. Le niveau de marche associé à ce foyer a disparu, scellé sous un autre dépôt d'alluvions fines (UT30).

Cette structure de combustion est à ce moment en rupture avec l'aire funéraire antérieure. Elle témoigne d'une occupation ponctuelle de l'endroit déserté à la suite de la reprise de l'activité sédimentaire. Elle n'exclut pas la présence de l'église et du cimetière.

#### La datation de cet épisode sédimentaire

Le foyer a été assez rapidement recouvert d'un nouveau dépôt de colluvions fines (UT30). Il apparaît comme une occupation éphémère dans un épisode sédimentaire d'envergure et de longue durée. Les colluvions le scellant appartiennent probablement à la même période chronologique que celles qui sont sous le foyer au-dessus des tombes. Elles sont probablement les mêmes que les dépôts importants (UT38, UT39, UT40, UT42, UT43, UT44) repérés dans le secteur nord de la tranchée (**Fig. 5**). A cet endroit, un tesson de céramique daté du début du 14<sup>e</sup> siècle a été recueilli, dans les dix premiers centimètres du dépôt UT40. Il donne un jalon chronologique avant lequel cet épisode sédimentaire n'a pas pu se dérouler.



**Fig. 9** – Riddes, Fourchy. Foyer UT27 aménagé dans une cuvette. Le fond est marqué par la rubéfaction orange. Il a été comblé par des alluvions fines qui ont engendré le déplacement et le flottage des cendres et charbon de bois qui s'y trouvaient. Vue de l'ouest.

<sup>10</sup> Une des pierres tombales mentionne la date de 2018.

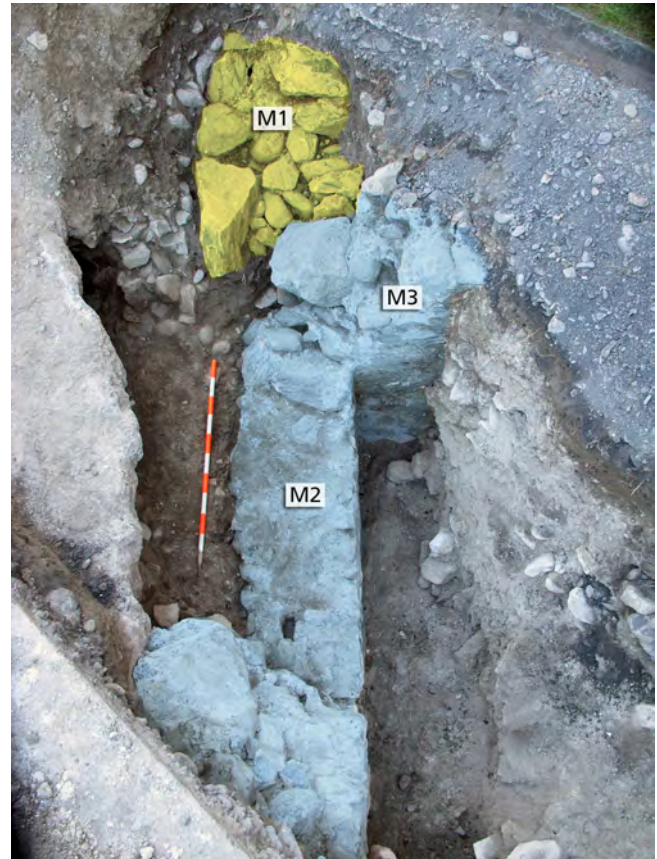
### 3.4 LES BÂTIMENTS EN MAÇONNERIE (HORIZON 2)

Dans la tranchée, en face de la maison de la Cure, des maçonneries ont été mises au jour. Elles appartiennent à plusieurs bâtiments d'époques différentes.

#### 3.4.1 Le bâtiment 1 (Bt1)

Le plus ancien d'entre eux est équipé d'une cave (**Relevé 1**). Celle-ci est le seul vestige du bâtiment 1 dont le rez-de-chaussée et les éventuels étages ont disparu. Les structures la constituant consistent en deux murs parallèles distants de 4,30 m l'un de l'autre et d'orientation sud-ouest / nord-est (M2 et M12). D'une largeur de 0,60 – 0,70 m, ces deux murs présentent le même caractère de construction. Leur face extérieure est montée contre terre sur toute la hauteur observée (0,70 – 0,80 m dans le profil ouest), tandis que leur face intérieure est crépie. Ce constat est caractéristique d'une cave. Le mur nord-ouest (M2) est chaîné, à son extrémité nord-est, à un mur perpendiculaire (M3) de caractéristiques similaires, formant la fermeture nord-est de la cave (**Fig. 10**). Le mur sud-est (M12), à son extrémité nord-est, oblique légèrement vers le nord ; 0,40 m après le changement de direction, le mur se termine par un front de mur parementé non perpendiculaire (**Fig. 11**). Il pourrait former le piédroit d'une porte ébrasée vers l'est. La face nord-est du mur, juste au bord du front de mur, est chaînée à une paroi est-ouest (M13). La face sud (« extérieure ») de celle-ci présente les caractéristiques d'une maçonnerie montée contre terre. La face nord n'est pas visible car cachée dans le profil de la tranchée. Cette paroi, d'une épaisseur peu importante de 0,50 m, forme peut-être la paroi d'une cave voisine à l'est, ou le limon d'un escalier d'accès.

Le sol de la cave est situé plus bas que le fond de la tranchée et n'a pas été mis au jour<sup>11</sup>. Si le niveau extérieur du bâtiment correspondait à la surface du terrain naturel présent au nord du bâtiment 1 (0,60 m sous le niveau de circulation actuel), et que la hauteur de plafond de la cave était comprise entre 2 m et 2,20 m, son sol devait se trouver 1,10 -1,30 m plus bas que le fond de la tranchée. L'hypothétique porte de la cave doit être reconstituée avec un ébrasement vers l'est, ce qui est en contradiction avec la position de la cave à l'ouest de la porte, les ébrasements étant tournés vers l'intérieur des locaux. Mais il est possible que la porte sépare deux locaux de cave, ce qui expliquerait l'orientation de l'embrasure. La face nord-est du mur M3 n'ayant pas été observée car située au-delà de la limite de fouille, l'hypothèse d'un parement monté à vue confirmant l'existence d'un second local enterré est plausible.



**Fig. 10** – Riddes, Fourchy. Angle nord de la cave du bâtiment 1, vu du sud-ouest. Les murs M2 et M3 sont chaînés. Leurs faces intérieures sont crépies. La face extérieure du mur M2 est montée contre terre. A une époque postérieure, le mur M1 a été construit dans le prolongement du mur M2.



**Fig. 11** – Riddes, Fourchy. Paroi sud-est de la cave du bâtiment 1, vue du sud-ouest. Le mur M12 oblique légèrement vers le nord et se termine par un front parementé : le piédroit d'une porte ? Le mur M13 est chaîné avec le mur M12. Le mur M14 est lié au plâtre surcuit et pourrait constituer le bouchon de la porte. A : un morceau de paroi en galandage issue probablement de la démolition du bâtiment 1.

<sup>11</sup> Un petit sondage au pied du mur M2, de 0,70 m de profondeur sous le fond de la tranchée a confirmé que le sol de la cave se trouvait bien plus bas que ce dernier.



### 3.4.2 Le bâtiment 2 (Bt2)

D'autres maçonneries apparaissent au sud-est du bâtiment 1 (**Relevé 2**). Elles sont associées à un niveau de marche en terre installé directement sur le terrain naturel qui a dû être quelque peu excavé pour l'occasion. Ce sol est couvert d'un sédiment brûlé, présent dans les deux profils de la tranchée. Son altitude est inférieure au niveau extérieur du bâtiment 1, localisé assez haut grâce aux faces contre terre des murs constitutifs de ce dernier. Elle s'élève légèrement aux environs des murs M12 et M13 du bâtiment 1. Le contact de ce sol et des murs n'est pas visible, il a peut-être été érodé lors de la démolition du quartier. L'élévation du sol du bâtiment 2 vers les murs du bâtiment 1 indique que les deux édifices ont coexisté, les murs extérieurs de l'un servant de parois intérieures à l'autre plus récent.

Dans le profil nord-est de la tranchée, le mur M22, d'une orientation proche de celle de la tranchée, est coupé dans sa longueur (**Fig. 12**). Une petite partie de son parement sud-ouest est conservée sur une longueur de 0,60 m, à l'endroit où il croise le profil. Le mur est observable sur une longueur de 4,50 m, mais son épaisseur est inconnue puisque son parement nord-est n'est pas visible. Son extrémité nord-ouest se prolonge au-delà de la limite de fouille ; son extrémité sud-est est chaînée à un mur (M26) perpendiculaire de faible épaisseur (0,45 m), et se prolonge au-delà de celui-ci sur une longueur de 0,40 m, disparaissant à son tour en-dehors des limites de la tranchée. Ils sont implantés peu profondément ; le fond de leur fondation se situe 1,10 – 1,20 m sous la chaussée actuelle.

Le niveau de marche (UT16) associé à ces murs est situé environ 1 m sous le sol actuel. Il est établi un peu au-dessus du fond des murs. Il se trouve au sud-ouest du mur



**Fig. 12** – Riddes, Fourchy. Le mur M22, dont le parement sud-ouest a été arraché lors du creusement de la tranchée. Vue du sud.



**Fig. 13** – Riddes, Fourchy. Profil sud-ouest de la tranchée 1, vu de l'est. A : les trois niveaux d'utilisation superposés (UT16, 21, 35) fortement contaminés de cendres et de charbon de bois, associés au mur M22 visible dans le profil opposé.

M22 et au nord-ouest du mur M26. Il est constitué de terre piétinée contenant de la cendre et du charbon de bois (**Fig. 13**). Il témoigne de la présence d'un foyer dans les environs. Le local pourrait être interprété comme un atelier ou une cuisine. L'exiguïté du secteur fouillé ne permet pas de déterminer si ce local est le seul composant du bâtiment 2 ou si d'autres locaux doivent lui être adjoints. Le local a été occupé un certain temps, puisqu'une recharge de sable (UT21) a été épandue sur le niveau de terrain brûlé et qu'un second niveau de marche (UT35) s'est formé à sa surface, constitué de silts verts fortement contaminés de nodules de terrain rubéfié et de charbon de bois. Ce second niveau a été observé dans le profil sud-ouest de la tranchée.

Une analyse au radiocarbone du sédiment constituant le niveau de marche a été effectuée. Elle a livré une date entre le 15<sup>e</sup> et le 17<sup>e</sup> siècle<sup>12</sup>. Ce jalon chronologique indique qu'un quartier de maisons construites « en dur » s'était développé autour de l'église avant le 17<sup>e</sup> siècle.

### 3.4.3 Les derniers aménagements

Survenant dans un ordre indéterminé car trop éloignés spatialement l'un de l'autre, deux aménagements de maçonnerie ont été observés. L'un consiste en une paroi (M1) aménagée dans le prolongement nord-est du mur M2. L'autre (M14) pourrait être interprété comme un bouchon de la porte de cave du bâtiment 1 (**Relevé 2**). Le premier mur (M1) s'inscrit parfaitement dans la continuité du mur nord-ouest de la cave du bâtiment 1 (**Fig. 10**). Il est fondé à une faible profondeur, 1 m sous le niveau de circulation actuel. Son niveau de circulation nord-ouest se situait au moins au-dessus de la surface

<sup>12</sup> Poz 119721 : 380 +/- 30 BP (calibr. OxCal: v4.2.3 Bronk Ramsey (2013); 1445 - 1632 AD (95,4% prob.); IntCal13 atmospheric curve (Reimer et al 2013).



**Fig. 14** – Riddes, Fourchy. Le mur M14 est lié au plâtre surcuit rose, fréquemment utilisé pour la construction de parois coffrées ou de bouchons d'ouvertures. Vue du nord-ouest.

du terrain actuel. Son niveau de circulation sud-est est indéterminé. Etant donné l'unité qu'il forme avec le mur nord-ouest du bâtiment 1, on peut supposer que tous deux ont coexisté.

Le second aménagement est un mur (M14) lié au plâtre surcuit rose dont l'extérieur de l'angle ouest est visible dans le profil nord-est de la tranchée (**Fig. 11 et 14**). Sa forme est indéterminée. Il est localisé contre le front parementé du mur M12 et contre le parement nord du mur M13. Le type de liant utilisé pour sa construction est typique des parois coffrées, technique utilisée notamment lors de l'obturation d'ouvertures. C'est pourquoi la maçonnerie pourrait être interprétée comme le bouchon de la porte de la cave.

### 3.5 DÉMOLITION DU QUARTIER

A une époque indéterminée, mais probablement récente (18<sup>e</sup> – début 20<sup>e</sup> siècle), le quartier a été rasé. La démolition (UT6, UT7, UT10, UT17 à 20, UT19 = UT33) des bâtiments a servi à remblayer les volumes en sous-sol. Un dernier remblai constitué de silts et de limons bruns (UT9 = UT34 = UT36, UT23, UT31) a servi à niveler le terrain approximativement à l'horizontale (**Fig. 15**). Une fosse (UT8) comblée de pierres et de silts est creusée à une époque inconnue, mais probablement récente, dans ces remblais et aussitôt comblée (**Relevé 2**). Un mur (M37) d'orientation incertaine, mais grossièrement sud-ouest / nord-est, a été construit probablement durant cette période. Lié au mortier à la chaux et de faible profondeur, il se situe au nord du bâtiment 1 où il n'apparaît que dans le profil ouest de la tranchée (**Fig. 5 et 16, Relevé 1**). Sa fonction est indéterminée.



**Fig. 15** Riddes, Fourchy. Profil ouest de la tranchée 1, vu du nord. Contre la face intérieure de la paroi nord-ouest de la cave (M2), le remblai à base de démolition (UT6 et 7) comble le volume de la cave, le remblai à base de limon (UT9) nivelle le terrain.



**Fig. 16** – Riddes, Fourchy. Profil ouest de la tranchée, au nord de la cave du bâtiment 1, vu de l'est. Le mur M37, probablement peu ancien, est de fonction indéterminée (situation : voir **Fig. 5**).

### 3.6 LES AMÉNAGEMENTS MODERNES

A une époque récente (20<sup>e</sup> siècle), les équipements modernes (égout, eau potable, téléphone, électricité) sont enfouis dans le sous-sol (**Relevé 2**). Plus récemment encore, le quartier est réaménagé : la rue des Pommerets est refaite, et les alentours de la maison de la Cure améliorés grâce à la création d'un espace de pelouse détourné par des bordures de pierre. Une couche de tout-venant gris forme le soubassement uniforme de ces aménagements de surface. A l'extrémité nord de la tranchée, les couches archéologiques et une partie du terrain naturel sont remplacés sur toute la hauteur de la tranchée par des remblais stériles brun-roux qui sont de toute évidence en relation avec la construction de l'église moderne en 1972. L'embellissement des alentours pourrait être associé à ces travaux.



### 3.7 LE MOBILIER

Le mobilier archéologique recueilli lors de cette intervention n'est guère abondant. Il consiste en quelques fragments de terre cuite architecturale (K009) quelques ossements animaux (K019) ramassés dans les remblais de nivellement du secteur et en majorité d'ossements humains provenant de la tombe T1 (K046) et du creusement de la tranchée 2 (K047-1). Deux ensembles d'os (K047-2 et K047-3) ont été prélevés dans chacun des deux niveaux



Fig. 17, 18 – Riddes, Fourchy. Tesson de céramique du début du 14<sup>e</sup> siècle retrouvé dans les colluvions naturelles (UT40).



Fig. 19 – Riddes, Fourchy. Carte Siegfried de 1864. L'église est représentée par un petit cercle. Le petit hameau situé au sud de l'église est peut-être un reste d'une agglomération groupée autour de l'église, dont témoignent les vestiges de la tranchée. ©Swisstopo

## 4. CONCLUSION

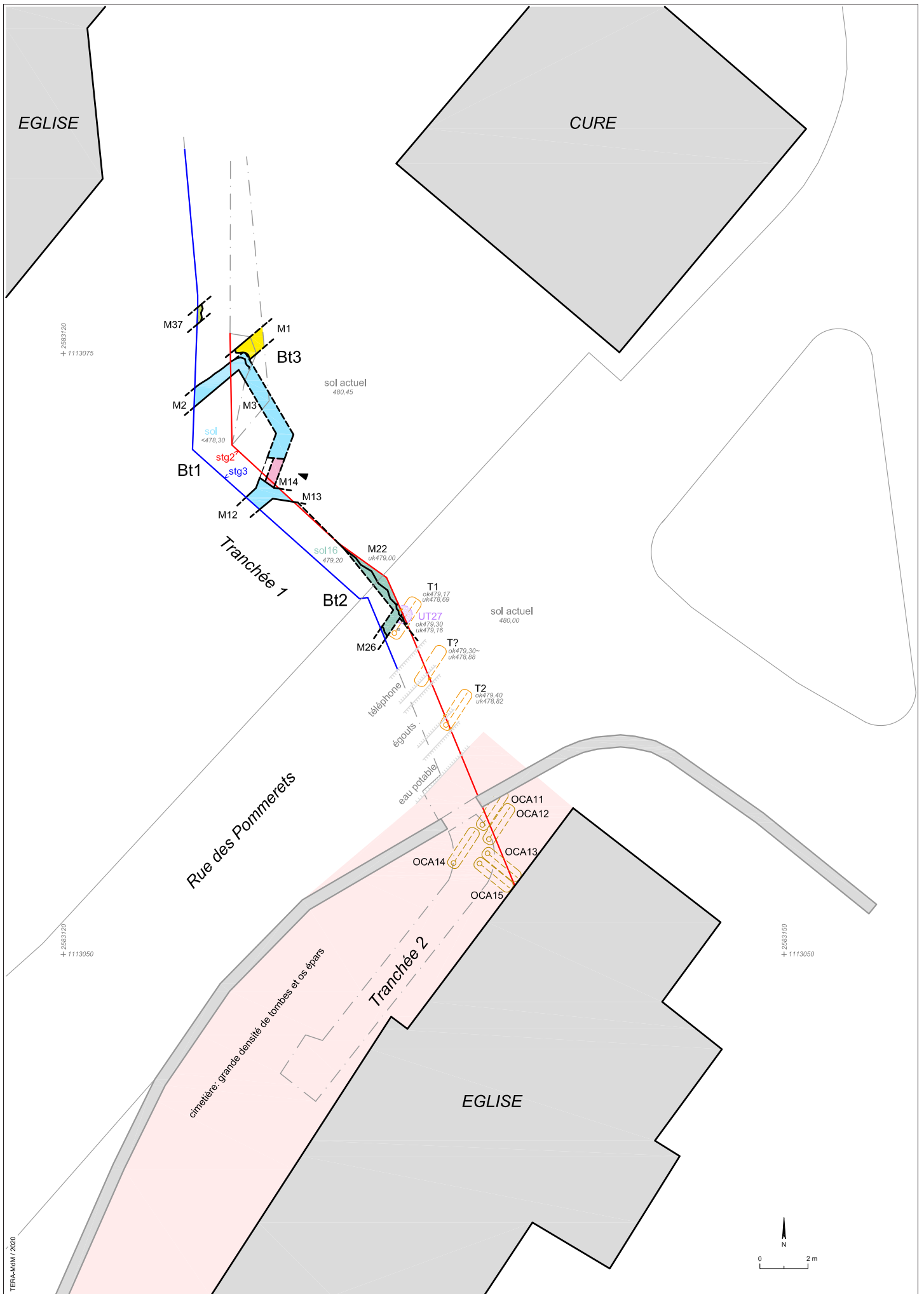
Une recherche de documentation dans les archives de la Commune de Riddes serait certainement riche en informations. Le corpus iconographique étant maigre, la recherche devrait être menée par un historien pour dépouiller les registres anciens, les actes et autres sources médiévales ou modernes, faisant mention de la cure ou de l'église, de sorte à déterminer l'existence de bâtiments aux alentours de cette dernière<sup>14</sup>.

La tranchée de 2019 révèle que, si l'église semble aujourd'hui érigée en dehors de l'agglomération de Riddes, il n'en était peut-être pas ainsi il y a quelques siècles. Certes, la première église, d'époque romane, voire carolingienne, a peut-être été érigée dans une zone dépourvue de constructions, au lendemain de la fin d'une activité de sédimentation intense ; mais il semble bien qu'un quartier d'habitation se soit formé à proximité durant le 2<sup>e</sup> millénaire. Corroborant cette hypothèse découlant des vestiges de la tranchée, la carte Siegfried de 1864 montre qu'un petit hameau existe au sud de l'église (Fig. 19). A l'extrémité sud actuelle de la rue de la Fourchy, quelques bâtiments ont une forme qui trahissent leur ancienneté. Ceux-ci et le hameau dont ils faisaient partie à la fin du 19<sup>e</sup> siècle sont peut-être les

restes d'une agglomération groupée autour de l'église, dont il subsiste la cure et la grange en aval de l'église. Les futurs travaux d'excavations pratiqués dans les environs pourraient mettre au jour d'autres vestiges qui confirmeraient l'existence d'un quartier, anciennement installé autour de l'église en marge du village « principal » situé au centre du cône, puis abandonné, et finalement arasé, au profit de la situation plus centrale, au bord de la route principale et non loin de la gare.

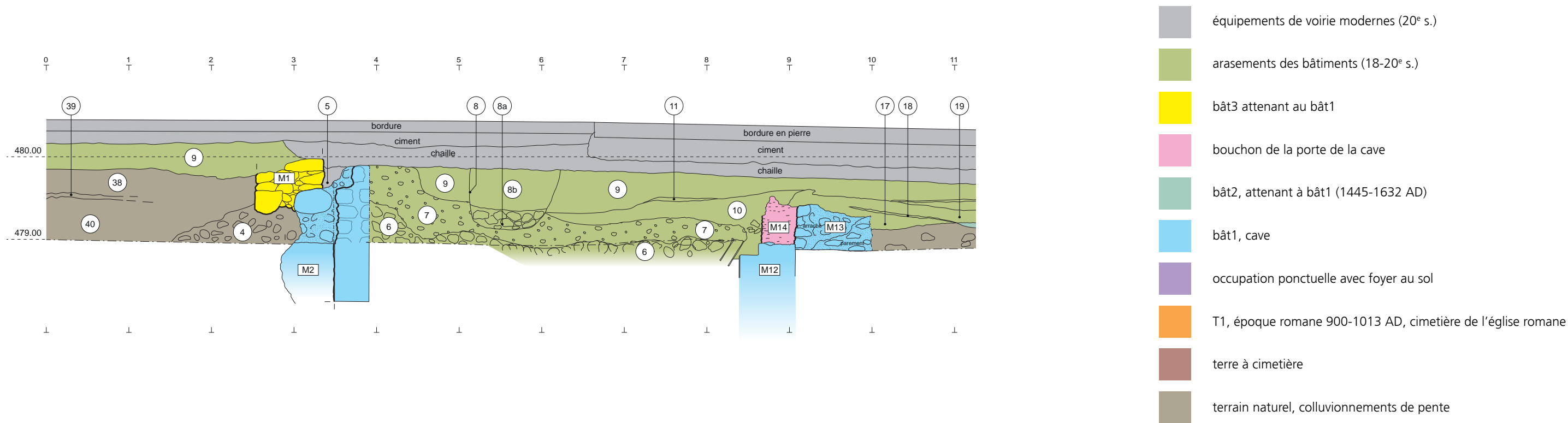
<sup>13</sup> Communication orale de Michelle Joguín, céramologue à l'archéologie cantonale de Genève.

<sup>14</sup> Ce genre de recherches a été mené à bien en 1984 au sujet de la Vidondée de Riddes, par François-Olivier Dubuis et Antoine Lugon, Les bâtiments dits « de la Vidondée » à Riddes, dans Complément à l'essai d'histoire de la commune d'Isérables par Michel Favre, Isérables, 1993, pp. 11 - 20.



Relevé 1 – Riddes, Fourchy. Plan des vestiges mis au jour dans la tranchée. Ech. : 1/200





Relevé 2 – Riddes, Fourchy. Profil nord-est de la tranchée. Ech. : 1/50

# ANNEXES

---

- Liste des unités de terrain
  - Liste du mobilier
  - Tableau chronostratigraphique
-



## LISTE DES UNITES DE TERRAIN

UT	Description	Interpré-tation	Relevés	K
01	Mur observé en fondation. Reste peut-être une assise d'élevation. 3 assises observées au total. Épaisseur : 0,80 m, hauteur conservée : 0,60 m – 0,70 m, longueur observée : 1,20 m. Orientation : sud-ouest / nord-est. Apparaît environ 0,40 m sous le sol actuel. Niveau de marche associé : indéterminé. Au sommet du terrain naturel UT38 du côté nord-ouest? Pierres : gros blocs en parement, petits en blocage; dimensions < 0,50 m, roulées / anguleuses; première assise de fondation à sec, puis liée au mortier. Mortier : gris-bleu (mouillé), blanc (sec), avec croûtes de chaux jaune. Cassé et moulé par les murs M2 et M3. Peu de mortier. Extrémité ouest cassée, extrémité est se poursuit dans le jardin de la Cure.	Mur de fonction indéterminée.	1, 2	
02	Orientation sud-ouest / nord-est, épaisseur : environ 0,60 m, hauteur observée 1,00 m ; épaisseur à l'OK: 0,80 m. Extrémité orientale chaînée au mur M3, extrémité ouest disparaît sous le bitume. Face nord-ouest : contre terre, face sud-est : à vue et crépie. Le sommet arasé apparaît 0,50 m sous le bitume. Le fond est indéterminé (> 1,40 m sous le sommet arasé (soit plus profond que 2,10 m sous le sol actuel). Niveau de marche de la cave : indéterminé. Pierres : roulées, plus grandes en parement < 0,30m Mortier : gris blanc (mouillé), blanc (sec), assez fin et compact, nodules blancs de chaux.	Paroi nord d'une cave	1, 2	
03	Idem mur M2	Paroi est d'une cave	1, 2	
04	Nombreuses pierres, < 0,20 m, anguleuses, pêle-mêle dans une matrice de silts homogènes gris-vert brunâtre.	Terrain naturel: lave torrentielle	2	
05	Sables, graviers, limon, mortier fusé, quelques petites pierres, mêlé de la chaille moderne.	Remblai à base de toute sortes de matériaux, déposé récemment	2	
06	Mortier fusé, fragments de mortier, sable, galets < 0,20 m avec du mortier adhérent, nombreux graviers.	Démolition remplissant la cave	2	
07	Idem que UT6, mais sans les galets	Démolition remplissant la cave	2	
08	Fosse dont le niveau d'ouverture est scellé par la chaille moderne. Largeur: 1,00 m. Profondeur: 0,60 m. Vue en coupe seulement. Remplissage inférieur (8A) sur 0,20 m de hauteur : pierres et galets divers de < 0,20 m, quelques graviers. Remplissage supérieur (8B) : silts compact, brun-gris, hétérogènes, avec points de mortier, gravillons, éléments modernes ; surface tassée-litée.	Excavation moderne de forme (longueur inconnue)	2	
09	Silts brun-gris, non homogène, quelques graviers. Couvre l'OK des vestiges maçonnés. Présente les caractéristiques du tassement au contact des vestiges, et tassé en OK. = UT36, UT34.	Remblai rapporté après la démolition des bâtiments pour niveler le terrain.	2	K009
10	Silts brun-gris, mêlés de nodules de mortier et de mortier fusé.	Mélange remblai/ démolition	2	
11	Sables et mortier fusé, sur une petite couche de 5 cm d'épaisseur.	Niveau de circulation formé au cours des travaux de démolition	2	
12	Mur à trois parements: sud-est, nord-ouest, nord-est : front de mur. Orientation : sud-ouest / nord-est. Épaisseur : 0,70 m. Longueur observée = largeur de la tranchée: 0,95 m, hauteur observée : 0,60 m – 0,70 m (profil ouest). Extrémité est semble orientée vers le nord après un changement d'axe 0,50 m avant son front oriental. Extrémité ouest: au-delà du profil ouest de la tranchée. Parement sud-est : contre terre dans le fond de la tranchée, à vue dans les 0,40 m supérieurs. Parement nord-ouest : crépi sur toute la hauteur observée, y compris plus bas que le fond de la tranchée; niveau de marche plus bas au nord-ouest qu'au sud-est. Ce parement oblique au nord à 0,50 m du front nord-est. Impossible de déterminer si le parement sud-est oblique aussi au nord car il est caché sous le mur M13. Parement nord-est: moulé par le mur M14, impossible de déterminer s'il y a du crépi. OK (arraché) apparaît à 0,80 m sous le bitume (à l'instar des autres murs). Pierres : plutôt plates et superposées ; pas de vrai blocage. Mortier : gris – bleuté (mouillé), grossier et friable, graviers et sables. Identique à celui du mur M13. Crépi : beige-blanc, grossier.	Mur à 3 parements. Event. piédroit de porte?	1, 2	

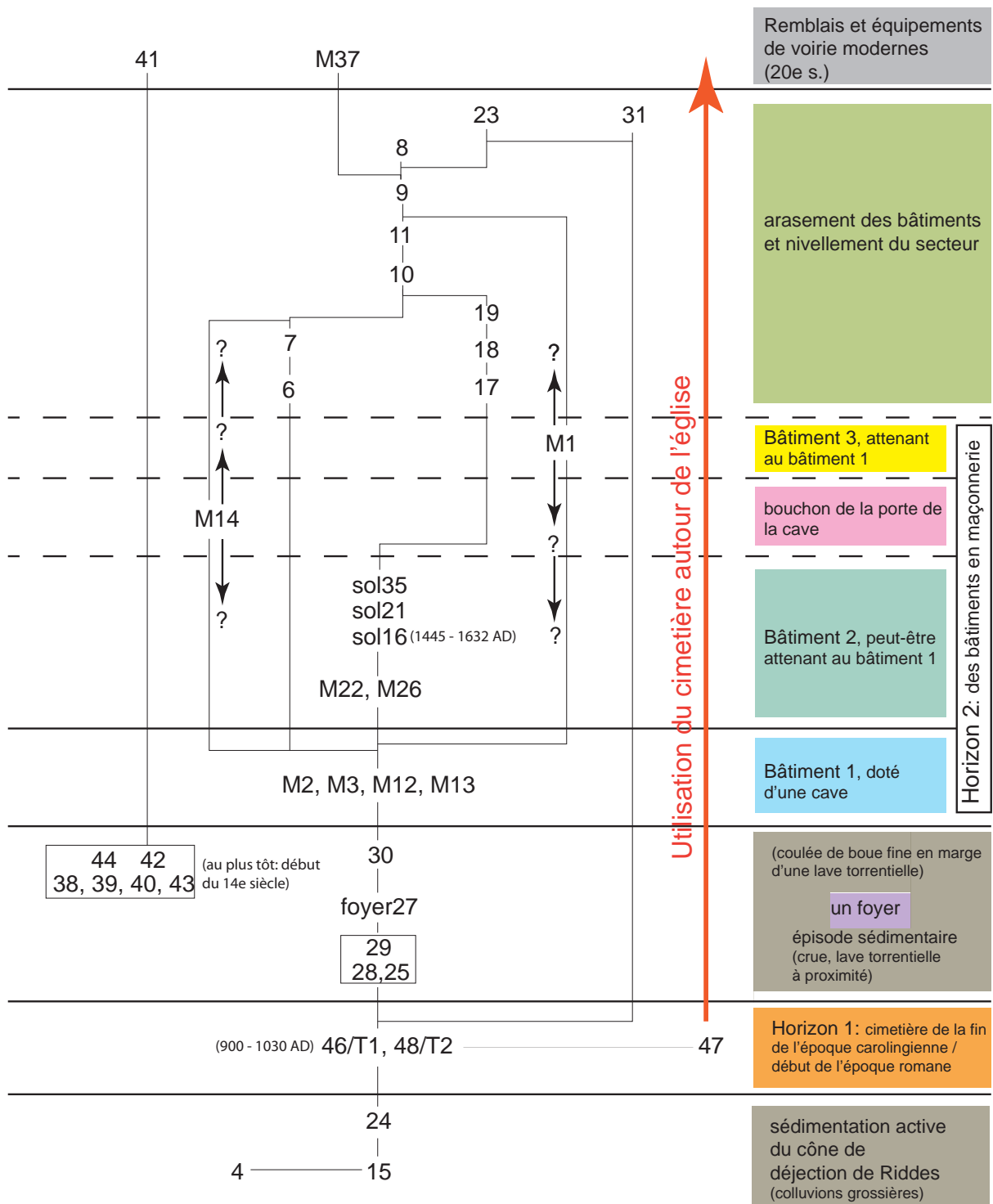
13	Mur à deux parements, d'orientation est - ouest. Epaisseur : 0,50 m, longueur observée : 0,80 m, hauteur observée/ conservée : 0,50 m. Sommet arasé à la même altitude que les autres murs, apparaît à 0,90 m de profondeur sous le bitume. Parement sud : contre terre. Parement nord : non observé car dans le profil, mais probablement à vue. Extrémité est : chaînée au mur M12. Extrémité ouest : non observée, sous le sol actuel. Niveau associé: surface du terrain naturel (UT15 avant excavation?) du côté sud; a coexisté avec le niveau brûlé UT16? Du côté nord du mur: non observé. Pierres : diverses, roulées/ anguleuses, < 0,30 m ; assises non observées. Mortier : gris-bleuté beigeâtre, grossier, assez compact, quelques graviers de toutes sortes, nombreux nodules de chaux blanc-crème. Chronologie : mortier identique à celui du mur M12.	Mur de fonction indéterminée	1, 2	
14	Mur d'orientation indéterminée. Deux parements perpendiculaires et verticaux observés; l'un contre le front du mur M12 et l'autre faisant face au nord-ouest. Face nord-ouest à vue ou contre terre (?); prolonge vers le nord-est le parement nord-ouest du mur M12 . Pas de crépi repéré sur les 2 parements. Chronologie avec UT10, 7, 6 pas claire ( les murs en plâtre surcuit sont coffrés ce qui implique qu'il est impossible de dire la chronologie avec les couches environnantes. Ici la face nord-ouest est très verticale. Pierres : plutôt petites et plates ainsi que posées à plat. Mortier : en plâtre surcuit, rose-gris-beige, avec un peu de sable, très compact. Niveaux de marche associés indéterminés.	Mur de fonction indéterminée	1, 2	
15	Pierres diverses < 0,20 m, pèle-mêle dans des silts brun-vert, gris légèrement graveleux par endroit	Terrain naturel: lave torrentielle	2	
16	Sédiment silteux, homogène, coloré en brun-rouge, par endroits rose, avec des nodules de charbon de bois; 5-6 cm d'épaisseur maximum. Situé plus au moins au niveau du ressaut du mur M22. Par endroits : surface marquée par une ligne de mortier écrasé. Datation C14: 1445 - 1632 AD (95,4%).	Sol en relation avec l'utilisation de feu. Associé aux murs M22 et M26. A peut-être coexisté avec le mur M13	2	K016
17	Fragments de mortier plâtre surcuit (plus ou moins égal au mur 14), nodules de plâtre surcuit mélangés de silts gris-brun compact, fragment de mortier gris (mur M13) très induré.	Démolition des murs M13 et M14 laissée sur place	2	
18	Fine couche (1-2cm) de silts gris, pris entre 2 démolitions (UT17 et UT19).	Niveau de marche formé au cours de la démolition	2	
19	Fragments de plâtre surcuit similaire à celui du mur M14 (près du mur M14 aussi), fragments de plâtre surcuit rubéfié, fragments de mortier gris et de mortier gris fusé, graviers, mêlés de silts brun-gris très compacts, tassés. =UT33.	Démolition des murs M12-13-14	2	K019
20	Silts gris-brun, avec de nombreux fragments de mortier.	Mélange de démolition/ remblai rapporté	2	
21	Sables fins, gris foncé. Surtout présent au contact du mur M22.	Dépôt au cours de l'utilisation du mur M22 ou démolition	2	
22	Mur nord-ouest / sud-est. Seul un peu du parement sud-ouest est visible dans le profil oriental de la tranchée. Avec un ressaut coïncidant avec le sol UT16. Epaisseur : inconnue, longueur observée du parement : 0,60 m, hauteur conservée: 0,40 m, longueur totale du mur observée: environ 4,50 m. Sommet arasé situé 0,85 m sous la bordure de pierres, soit 0,75 m sous le sol actuel. Fondation constituée d'une seule assise de gros blocs <0,40 m posés à sec. Extrémité nord-ouest : sous le profil. Extrémité sud-est disparaît sous le profil oriental de la tranchée. Parement sud-ouest : 2 assises à vue conservées sur une longueur de 0,60 m ; crépi a pietra rasa: mortier gris fin, très sableux, pulvérulent, petits nodules blancs de chaux. Pierres : diverses, nombreuses de < 0,40 m. Mortier liant : blanc-beige, chaulé, sables grossiers, quelques graviers ; peu compact, très friable. Niveau de marche associé du côté sud-ouest: UT16.	Mur d'un bâtiment; impossible de déterminer s'il s'agit d'une façade ou d'un mur de refend.	1, 2	
23	Silts gris-cendre foncé, avec des lignes horizontales d'oxydation, graviers, très compact, reste de bouts de bois, d'éléments ferreux.	Remblai moderne (20ème siècle)	2	
24	Silts brun-vert-gris foncé, graveleux, marbrures vertes olive-jaunâtres d'oxydation, petits galets < 5 cm, quelques pierres anguleuses éparses.	Terrain naturel : lave torrentielle	2	
25	Silts brun-vert-gris (de même couleur que UT15 , UT24,...), assez homogènes, peu de graviers.	Terrain naturel : colluvions fines	2	
26	Mur d'orientation sud-ouest / nord-est. Epaisseur: 0,45 m. Hauteur conservée: 0,30 m. Longueur observée: 0,20 m. Repéré dans les deux profils de la tranchée. Fracture identique au mur M22. Extrémité nord-est chaînée au parement du mur M22. Impossible de déterminer si elle se poursuit plus loin. Extrémité sud-ouest située au-delà du profil ouest de la tranchée. Ici face nord parementée avec du crépi a pietra rasa gris fin comme sur le mur M22.	Mur est-ouest chaîné au parement ouest du mur M22. Mur de refend?	1, 2	

27	Cuvette, fond arrondi, 0,70 m de longueur en coupe, 5 à 10 cm de profondeur ; fond ourlé de fines couches de charbon de bois et de cendres gris clair et de limon rubéfié brun-orangé. Remplissage: remblai de silts brun-gris, charbon de bois et rubéfaction en surface; sommet horizontal.	Foyer. Occupation ponctuelle.	1, 2	K027
28	Silts vert-beige clairs, très fins, très homogènes.	Colluvions fines, ruissellement	2	
29	Silts brun-gris, hétérogènes, quelques petites pierres < 5 cm et plaquettes de grès, quelques nodules de charbon de bois; pierres de toutes sortes, sans ordre.	Remblai ou colluvions	2	
30	Silts brun-gris, assez homogènes, rares graviers.	Remblai ou colluvions fines ?	2	
31	Graviers, pierres, un peu de silts gris-brun, mortier fusé.	Remblai	2	
32	Silts brun-gris, dans une poche le long du mur M22.	Tranchée de fondation du mur 22 ?	2	
33	Silts gris-brun, avec du mortier fusé beige et des nodules de mortier. = UT19	Remblai / démolition	2	
34	Limon / silts gris-brun, graviers, compact. = UT9, UT36	Remblai tassé	2	
35	Silts purs verts, mêlés de sédiment rubéfié et de charbon de bois. Situé au-dessus de UT16.	Niveau de marche; utilisation succédant au sol UT16	fig. 13	
36	Silts bruns, compact, plaquettes de pierres, nodules de mortier, nodules de charbon de bois, nodules de sédiment rubéfié, quelques pierres < 0,20 m. = UT9, UT34, UT45	Remblai	2	
37	Orienteation indéterminée, n'existe pas dans le profil opposé (est). Epaisseur : 0,60 m, hauteur conservée : 0,40 m. Apparaît 0,35 m sous le bitume. Niveau de marche associé: indéterminé. Parements peu nets : contre terre ?	Mur de fonction indéterminée	1, 2	
38	Silts brun-gris, avec des gravillons < 3-4 cm éparses, assez homogènes.	Colluvions fines / grossières	2	
39	Silts fins, brun-gris, homogènes.	Colluvions fines / ruissellements	2	
40	Silts brun gris avec oxydation, quelques rares graviers. Idem UT43.	Colluvions fines / gossières	2	K040
41	Fosse remplie de petites pierres, de fragments d'ardoise, de fragments de pot de fleur moderne. Coupe tout sauf la chaille.	Fosse moderne	fig. 5	
42	Silts gris, fins, homogène. Remplissage d'un chenal dans le silts UT43.	Colluvions fines	fig. 5	
43	Idem UT40	Colluvions fines	fig. 5	
44	Graviers.	Remplissage de chenal. Epiphénomène sédimentaire	fig. 5	
45	Silts brun-gris, graviers, petites pierres <10cm, charbons de bois, fragments de pot de fleur. = UT36, = UT9, UT34.	Remblai moderne	2	
46/ T1	Fosse de 0,40 m de largeur, longueur indéterminée, observée dans le profil oriental de la tranchée 1. Située à env. 12 m au-nord-ouest de la façade nord-ouest actuelle de l'ancienne église de St-Laurent. Profondeur: 0,40 m. Fond à une profondeur de 1,43 m sous la chaussée actuelle. Apparaît dans le profil oriental de la tranchée, mais pas dans le profil ouest. Partie supérieure plus large d'ouverture que la partie inférieure. Limite supérieure coïncidant avec la limite inférieure d'une couche de colluvions fines (UT25): le sommet de la fosse a peut-être été arasé lors de l'événement qui a engendré ce dépôt. Fond occupé par les ossements en connexion d'un individu adulte, inhumé sans mobilier ni aménagement particulier dans la fosse. Orientation sud-ouest / nord-est. Remplissage de silts et graviers gris-vert (terrain naturel remué). Chronol: percée dans les colluvions grossières UT24; scellée par les colluvions fines UT25, sous tous les vestiges identifiés dans cette tranchée. Datation C 14: 900 - 1030 AD (95,4%).	Tombe à inhumation	1, 2	K046
47	Silts et limons, brun-gris, graveleux, quelques galets < 0,10 m, homogènes. Contient nombreux ossements humains épars et des squelettes en connexion, sur deux niveaux superposés (à - 0,60 m et - 1,20 m sous le niveau de marche actuel. Les fosses ne sont pas visibles dans ce terrain. Aucun aménagement des fosses (fond, couvercle, entourage, marquage au sol) n'a été repéré dans les profils de la tranchée, mais des restes de bois pourraient appartenir à des cercueils. Cette couche a une profondeur de min. 1,40 m et est observable sur toute la longueur de la tranchée 2. Composée essentiellement de terrain naturel (colluvions de pente, laves torrentielles) remué.	Terre à cimetière	2	K047
48/ T2	Fosse dont les parois sont difficiles à déterminer entre la tranchée pour l'eau potable et la tranchée de l'égout. Remplissage similaire au terrain encaissant UT24. Pas d'aménagement particulier de la fosse (entourage, marquage, fond). Détectée en raison de la présence du sommet d'un crâne intact dans le profil oriental de la tranchée CAD. Orientation probablement sud-ouest / nord-est.	Tombe à inhumation	1, 2	



## LISTE DU MOBILIER (et prélèvements)

K	UT	T	Matière	Objet	Lieu de découverte
K009	9		os	1 os	Tranchée 1, profil ouest
K009	9		terre cuite	2 fgmts de terre cuite architecturale	Tranchée 1, profil ouest
K016	16		sédiment	Cendres mêlées de charbon de bois, pour C14. Analyse effectuée: 1445 - 1632AD.	Tranchée 1
K019	19?		os	Ossements faune (culinaire?). Attribution de couche incertaine.	Tranchée 1, profil est
K027-1	27		sédiment	Sédiment rubéfié du fond du foyer, pour C14	Tranchée 1, profil est
K027-2	27		sédiment	Sédiment rubéfié mêlé de charbon de bois, dans le remplissage supérieur du foyer, pour C14	Tranchée 1, profil est
K040	40		terre cuite	Fgmt de céramique (bord) peinte et vernissée	Tranchée 1, profil ouest
K046	46	T1	os	Squelette T1. Ossements en connexion et quelques uns ramassés lors de la découverte. Analyse C14 effectuée: 900 - 1030AD.	Tranchée 1
K047-1	47		os	Ossements humains recueilli lors du creusement de la tranchée 2 (non exhaustif)	Tranchée 2
K047-1	47		verre	Perle en verre jaune retrouvée au lavage parmi les ossements recueillis lors du creusement de la tranchée 2. Appartient à une parure de l'une des tombes, ou objet perdu par les visiteurs du cimetière?	Tranchée 2
K047-2	47		os	2 os longs provenant d'une tombe située à 1,23 m sous le niveau de marche actuel. Pour C14.	Tranchée 2
K047-3	47		os	1 os long provenant d'une tombe située à 0,80 m sous le niveau de marche actuel. Pour C14.	Tranchée 2
	M1		mortier	Plv pour comparaison	Tranchée 1
	M2		mortier	Plv pour comparaison	Tranchée 1
	M3		mortier	Plv pour comparaison	Tranchée 1
	M12		mortier	Plv pour comparaison	Tranchée 1
	M12		mortier	Crépi. Plv pour comparaison	Tranchée 1
	M13		mortier	Plv pour comparaison	Tranchée 1
	M14		mortier	Plv pour comparaison	Tranchée 1
	M22		mortier	Plv pour comparaison	Tranchée 1
	M22		mortier	Crépi. Plv pour comparaison	Tranchée 1
	M37		mortier	Plv pour comparaison	Tranchée 1







**RIDDES**

**QUARTIER LA FOURCHY**

Rue des Pommerets